Conduite à tenir en cas d'accident de la main

Prise en charge de la victime :

- **En cas de plaie :**
  - Allonger la victime,
  - Envelopper la main blessée dans un pansement compressif,
  - Surélever le membre blessé.

- **En cas de section de doigts :**
  - Allonger la victime,
  - Rassembler tous les fragments sectionnés et les mettre dans des compresses puis dans un sac plastique.
  - Placer ce sac fermé dans un autre sac contenant de l'eau et des glaçons.

INSTITUT DE LA MAIN
NANTES - ATLANTIQUE

Avenue Claude Bernard
44800 SAINT HERBLAIN

0251 848 888

TROUSSE DE SECOURS

Son contenu doit être propre, bien rangé et vérifié périodiquement !

Sminov
Service de prévention et de santé au travail interentreprises du nord-ouest vendéen

28 Boulevard Jean Yole – 85300 CHALLANS
Tél : 02.51.68.16.54
www.sminov.org

Législation

Article R.4224-16 du Code du Travail :
« L'employeur prend, après avis du médecin du travail, les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades (…) »

- Cela comprend la présence de personnel formé et d'une trousse de secours.

Article R.4224-14 du Code du travail :
« Les lieux de travail sont équipés d'un matériel de premier secours adapté à la nature des risques et facilement accessible. »

- **Face à un accident :**
  - Contacter les sauveteurs secouristes du travail (SST) de l'entreprise s'il y en a, sinon appeler les secours pour connaître la conduite à tenir.
  - Ne pas prendre l'initiative de transporter une victime sans que cela ne soit indiqué par un service de secours.
  - Indiquer la localisation du défibrillateur le plus proche.

Composition

(À titre indicatif)

- Gants jetables pour vous protéger du sang,
- Gel hydroalcoolique,
- Deux masques chirurgicaux,
- Couverture de survie,
- Antiseptique incolore (Chlorhexidine*, Dakin stabilisé*) en dose unique,
- Compresses stériles grand et moyen format,
- Coussin hémostatique en cas d'hémorragie,
- Pansements individuels prédécoupés,
- Sparadrap type MICROPORE*,
- Bandes de gaze extensibles,
- Une paire de ciseaux à bouts ronds et une pince à échardes,
- Sérum physiologique monodoses,
- OSMOSOFT* pour les brûlures superficielles,
- Sac plastique pour récupération des déchets,
- Kit de membres sectionnés ou 2 sacs plastiques type congélation.

La trousse de secours ne doit pas contenir de médicaments !
(Ex : aspirine, paracétamol…).

15
SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

18
SAPEURS-POMPIERS

17
POLICE SECOURS

112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

114
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES